

Délibération du Conseil d'administration

Séance du 15 mai 2025

Présents | MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE, Gérald BOUSSICAULT, et Mmes Edith CHOUREAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON, Corinne PICARD représentant le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Monique LE BIHAN, Mme Martine SCOTTO DI VETTIMO, et M. Paul ABLINE, représentant les associations.

Absentes excusées ayant donné pouvoir

Mme Marie-Chantal GUILLOT | M. Philippe LABORDERIE
Mme Christelle TREHET-COLLET | Mme Monique LE BIHAN

Absents excusés

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôle,
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé.

Convocation adressée le 9 mai 2025, CASF, article R123-16

POINT N°14 – PERSONNEL – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Madame Edith CHOUREAU, Vice-Présidente, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale,

Considérant les besoins en ressources humaines pour les interventions au sein du Service Autonomie à Domicile,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration décide :

- De la modification ci-après au tableau des effectifs, à compter du 1^{er} juillet 2025,



- Création d'un 1 poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques, 30/35^{ème},

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

